

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE EN ESSONNE

Les conditions de la réussite

74 % des exportations se font grâce à l'industrie. Pourtant la balance commerciale de la France affiche en 2021 un déficit de 85 Mds€, dont 52 Mds€ pour l'essentiel en biens manufacturés ! En conséquence, l'industrie française ne concoure que pour 13,4 % au PIB. Quand l'Allemagne atteint les 24,2 %.

Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en exergue une forte dépendance de la nation vis-à-vis de l'importation de produits réputés stratégiques et des chaînes d'approvisionnement mondial.

Ce constat alarmant a accéléré la prise de conscience

de l'État en faveur d'une réindustrialisation et d'une relocalisation des activités prioritaires sur le territoire national. Avec une urgence : pallier certaines insuffisances de l'appareil productif.

À la faveur des différentes échéances électorales qui vont intervenir au cours du 1^{er} semestre 2022 - présidentielle et législatives - **le Comité industrie** de la CCI Essonne a choisi de remettre aux pouvoirs publics les conditions qui, selon lui, permettront de relever les défis liés à **une politique de réindustrialisation de son territoire**.

► Une image à revaloriser

La politique de réindustrialisation du territoire repose sur une revalorisation de son image auprès du grand public. Ce pan de l'économie recouvre en effet une très grande diversité d'activités. Ainsi, l'industrie n'est pas seulement un lieu de production, mais également un lieu de création où toutes sortes de technologies sont mobilisées.

► Des compétences à retrouver

Mettre en adéquation les besoins des entreprises et les compétences présentes dans le bassin d'emploi doit devenir une priorité. À cet égard, la formation, qu'elle soit initiale ou continue, reste l'élément-clé de cette relance.

- Lancer une campagne de communication et de sensibilisation ciblée
- Accompagner les PME industrielles à travailler sur leur marque employeur pour mettre en lumière leurs savoir-faire et attirer les candidats
- Promouvoir les filières de formation aux métiers de l'industrie auprès des jeunes, des familles et des enseignants, et ce dès le collège

- Faciliter les reconversions professionnelles vers les métiers de l'industrie en identifiant des « fonds formation » dédiés
- Renforcer l'apprentissage et développer l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences des entreprises industrielles

► Une fiscalité incitative

Les entreprises peuvent d'autant plus facilement se projeter dans l'avenir et investir que la fiscalité qui leur est appliquée est incitative. Par ailleurs, l'Île-de-France supporte une fiscalité discriminante par rapport aux régions limitrophes, avec l'existence de taxes spécifiques telles que la TSB (taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux, les locaux de stockage et les surfaces de stationnement) ou encore la TCBE (taxe pour création de bureaux, de commerces et d'entrepôts).

- Réduire significativement les impôts de production pour permettre aux industries d'améliorer leur compétitivité et développer l'emploi
- Mettre en place une fiscalité locale qui favorise réellement la reconquête Industrielle en Essonne et en Île-de-France

► Des démarches administratives simplifiées

Le monde économique n'obéit pas toujours aux mêmes temporalités que les services administratifs. Aussi, une adaptation paraît-elle nécessaire pour répondre aux attentes des chefs d'entreprise en termes de simplification des démarches administratives.

- Développer une relation de confiance entre les entreprises et les services de contrôle de l'État, avec l'identification d'un interlocuteur unique pour accompagner l'instruction des dossiers et accélérer les décisions (cf. rapport Guillot)
- Simplifier les dossiers de demandes de financement pour accompagner les grandes transformations imposées

► Des investissements facilités

Les chefs d'entreprise sont trop souvent confrontés à un manque d'accompagnement des différentes strates administratives pour mener à bien un projet d'investissement ou de redéploiement.

- Réactiver les aides à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur
- Faciliter la transmission d'entreprises industrielles familiales en réduisant les droits de succession

► Un territoire attractif

La taille et la qualité du bassin de main-d'œuvre et de compétences essonnien sont un facteur essentiel de son attractivité pour les entreprises industrielles, à condition qu'elles soient accessibles, notamment par les transports en commun.

De même, l'objectif affiché par l'État, et repris par la région Île-de-France, de parvenir à une artificialisation des sols nulle d'ici 2040 ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les disponibilités foncières du territoire pour accueillir les activités productives.

- Requalifier, moderniser et sécuriser les zones d'activités et en faire de véritables espaces de vie
- Identifier le foncier disponible ainsi que les friches, les sanctuariser et favoriser leur développement pour l'accueil de nouvelles entreprises industrielles
- Intensifier le développement des infrastructures de transport pour augmenter l'attractivité du territoire, notamment dans le Sud-Essonne et les zones d'activités à potentiel

► Ces propositions sont issues du travail entrepris par le Comité industrie de la CCI Essonne composé de chef(fe) s d'entreprise industrielle et présidé par Manuelle Schneider, vice-présidente industrie et présidente du groupe Schneider. Nous vous invitons à télécharger le Livre blanc consacré à l'industrie en Essonne pour retrouver plus en détail les grands enjeux auxquels l'industrie est confrontée et les éléments pour relever les défis identifiés.